

WEBINAIRE

PROGRAMME DE FORMATION

Démembrement et immobilier d'entreprise : vérités et pièges

Le 18 octobre 2019

Le démembrement de propriété est aujourd'hui appliqué à un certain nombre de réponses patrimoniales celle de l'acquisition et de la détention de l'immobilier d'entreprise.

A partir de ce webinaire, nous mettrons en scène le démembrement pour déterminer les modes d'optimisations possibles tout en maîtrisant l'ensemble des précautions à prendre pour assurer la bonne fin des opérations proposées.

Dates et Lieux	Le 18 octobre 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Niveau	Perfectionnement
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser le démembrement de propriété.
-----------	---



Intervenant

Olivier ROZENFELD

Président Associé du groupe FIDROIT

Objectif de la formation

Nous nous fixons comme objectif de vous délivrer de façon concrète les dimensions techniques de plusieurs stratégies faisant appel au démembrement de propriété pour vous permettre d'accroître votre performance en qualité de conseil.

Contenu pédagogique

Démembrement et immobilier d'entreprise

- Comparatif : démembrement de l'actif (immeuble, terrain)
- Démembrement des parts, avantages et inconvénients
- Les pièges à éviter / les précautions : le vrai du faux
- Le champ d'application de l'art 13-5-1 cgi :
- Quand ne plus faire de cession d'usufruit? Quand ne pas faire d'acquisition en démembrement de propriété ?
- La gestion du risque d'abus de droit
- Méthodologie : comment présenter le dossier sur le plan commercial ?
- Les fondamentaux : Pourquoi le recours au démembrement
- Comparatif démembrement actifs et droits sociaux
- L'origine du démembrement : les cas de mise en place du schéma ex-nihilo ou en cours de détention
- Le cas :
 - ▶ Les pièges à éviter / les précautions : le vrai du faux pour une vision réaliste des faits.
 - ▶ La gestion du risque d'abus de droit.
- La méthodologie de présentation du dossier sur le plan commercial ! (approche chiffrée + annexes)

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr